

Les édifices labellisés patrimoine du XXe siècle



© Drac paca, Sylvie Denante, 2014

département	Alpes-Maritimes
commune	Villefranche-sur-Mer
appellation	Villa Les Jacarandas
adresse	90 chemin du Vinaigrier
auteurs	Michel BRANTE, Gérard VOLLENWEIDER (architectes)
date	1978-1980
protection	édifice non protégé
label patrimoine XXe	Commission régionale du patrimoine et des sites du 2 avril 2014

En 1976, un couple de médecins, désireux de se faire construire une maison sur la Côte d'Azur, sur les hauteurs de Villefranche-sur-Mer, fait appel à l'agence Brante et Vollenweider, dont il connaît les réalisations dans les environs. Michel Brante et Gérard Vollenweider, tous deux diplômés de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts au début des années 1960, sont alors associés depuis une dizaine d'années et construisent principalement dans les Alpes-Maritimes. Remarqués pour leurs équipements publics, les architectes réalisent également des villas. Après plusieurs contacts et visites d'autres maisons particulières réalisées par cette agence, les futurs propriétaires déterminent les grandes lignes du programme tout en acceptant de laisser aux architectes toute liberté – notamment esthétique – dans leur projet. En se basant sur le mode de vie des maîtres d'ouvrage, Brante et Vollenweider établissent au cours de l'année 1976 différents plans afin de préciser progressivement leur idée. Les travaux commenceront en 1978 pour une durée de deux ans.

La première caractéristique de cette villa est son esthétique brutaliste. Témoin de leur maîtrise du béton brut, le siège de la CGT à Cannes (1973-1976) que les architectes venaient de livrer, réalisation atypique aux allures de bunker, aujourd'hui patrimonialisée. Pour les façades de la villa Les Jacarandas, ils font le choix d'un « béton éclaté », matériau artisanal dont les fragments de granit rouge et de porphyre bleu atténuent l'austérité. Afin de renforcer encore l'esthétique rugueuse, grumeleuse de ce matériau, ils le traitent avec des banches

créées spécialement, qui laissent l’empreinte de lignes verticales parfaitement nettes au milieu du béton saillant et irrégulier.

Traitée à la façon d’une passerelle, l’entrée de la maison se distingue par une épaisse cheminée ovale de béton brut, dont l’émergence n’est pas sans rappeler une certaine esthétique « paquebot ». Par un jeu de demi-niveaux, cette entrée dessert, en bas, le séjour, la cuisine, la salle à manger, à l’est, ainsi que deux chambres et une salle de bains à l’ouest. A l’étage « haut » se trouvent trois nouvelles chambres, deux salles de bains, une salle de jeux ainsi qu’une terrasse. La distribution offerte par ce hall d’entrée en demi-niveau occupe un espace conséquent, savamment utilisé par les architectes pour offrir un éclairage supplémentaire – à la fois zénithal et latéral – aux pièces desservies. Les volumes jouxtant la cage d’escalier sont astucieusement utilisés, comme en témoigne par exemple un intime salon de télévision, éclairé naturellement par le côté. Dans chaque pièce, complétant l’équipement choisi par les propriétaires, les architectes conçoivent du mobilier intégré, qui se trouve aujourd’hui dans un parfait état de conservation. Cela est notamment sensible dans l’espace de la cuisine, alliant fonctionnalité et discrétion avec son modeste carrelage blanc sur les murs et son plan de travail filant en bois qui se replie en son extrémité pour former une table.

Dans chaque pièce, les détails de conception indiquent avec quel soin les maîtres d’œuvre ont souhaité travailler, à la façon d’une œuvre totale : veines des banches de bois, assemblage des joints, qualité des matériaux (bois (pin d’Orégon), laque, terre cuite), débords de toiture, orientation choisie des baies conçues sur mesure, intégration des chauffages, etc. Les murs sont généralement enduits d’un crépi rustique blanc tandis que les plafonds sont laissés bruts, simplement animés par le rythme des banches.

Au sud, le salon ouvre sur une terrasse d’où quelques degrés descendent à la piscine. Happant le regard depuis l’entrée, une vue plongeante sur la baie de Villefranche-sur-Mer et le Cap Ferrat est offerte par la forte déclivité du terrain. Cette pente importante a également été mise à profit pour créer un niveau de sous-sol accueillant différents espaces techniques ainsi qu’une salle de jeux supplémentaire.

Chaque façade se singularise par sa composition et son traitement. Mais c’est la façade sud – ouvrant sur la vue – qui tient lieu de façade principale : on y lit à la fois la trame constructive (dalles saillantes), les jeux de demi-niveaux, l’audace et la finesse des concepteurs (angles vitrés aux joints invisibles au rez-de-chaussée) ainsi que la recherche d’intégration paysagère (importante jardinière filante à l’étage).

Mises à part quelques légères modifications intervenues en cours de chantier, notamment pour les terrasses plantées en façade sud, la maison n’a pas été transformée depuis sa livraison en 1980.

Rédacteur : Eve Roy, 2014